



La Feuille de Saint-André-du-Bois



Été 2025

Chères Andrésiennes et chers Andrésiens,

L'été est là, avec son rythme plus calme, ses moments en famille ou entre amis, et ses rendez-vous conviviaux qui font la vie de notre village. Cette période est aussi l'occasion de faire un point sur les projets en cours dans la commune, que vous retrouverez résumés dans cette feuille d'information.

Nous vous informons que la mairie et la Poste communale seront fermées du 11 au 31 août inclus. N'hésitez pas à anticiper vos démarches avant cette période.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été, rempli de bons moments et de repos bien mérité.

Pascale Guagni-Le Moing, votre Maire

Travaux & Voirie

Les interventions sur le réseau routier et les infrastructures se poursuivent avec engagement.

- Sur la D123, des travaux de busage du talus ont été menés par le centre routier. Ils ont nécessité plusieurs échanges avec les riverains afin de limiter les nuisances et garantir la sécurité.
- Route de Fongrave : des malfaçons ont été constatées sur les travaux récemment réalisés. L'entreprise TP Lecourt a fait l'objet d'une mise en demeure et d'un procès-verbal. Une reprise complète a été proposée contre une participation financière de 1 000 €, proposition validée par le conseil municipal.
- Pont du Bédât : les études hydrauliques et géotechniques indispensables au dimensionnement de l'ouvrage ont révélé une augmentation significative du coût global. Les subventions étant limitées, une coordination active entre nos deux communes partenaires est nécessaire pour garantir la faisabilité du projet.
- Pont de Gillardeau : toujours en attente de réparation, un nouveau devis a été demandé suite à l'apparition de dommages supplémentaires.
- Curage des fossés : une opération importante s'est tenue le 28 juin, mobilisant 4 tracteurs-remorques. Merci aux participants et aux élus organisateurs.
- Faucardage : les interventions de débroussaillage des talus ont eu lieu en juin. Les problèmes de visibilité sur certaines routes départementales ont été signalés au centre routier départemental.
- École : un devis a été reçu pour le remplacement partiel de la toiture (12 566,51 €), les tuiles ayant subi des dommages liés au gel. Ces travaux ont été jugés non prioritaires et reportés au budget 2026.
- Mairie : quelques finitions restent à effectuer, notamment sur la charpente et les goulottes électriques. Le raccordement à la fibre est en cours. La Poste a été sollicitée concernant la mise en place de sa signalétique extérieure.



Le recensement de la population, prévu en 2026, sera assuré par La Poste. L'identité de l'agent recenseur chargé de notre commune sera prochainement communiquée, accompagnée d'informations précises sur les modalités de cette opération.

Sécurité & Équipements Publics

Plusieurs améliorations ont été apportées à nos installations.

Dans la salle des fêtes, une intervention a été menée par Ph. Laporte pour l'électricité. Le système d'alarme incendie a été renforcé et le spot d'éclairage a été réparé à l'arrière du bâtiment par Christopher.

Le radar pédagogique a été déplacé dans le secteur de Petit Pey, en direction de Sauveterre, afin de renforcer la prévention routière sur une localisation à risque.

Éducation & Enfance

- Des tensions observées au sein de l'école ont conduit à une saisine de l'inspection académique. Une réunion a permis de travailler sur les modalités de la rentrée prochaine.
- L'Éducation nationale ne prenant plus en charge les antivirus des ordinateurs scolaires, le RPI a mandaté l'entreprise Toullec pour assurer la continuité de la protection numérique.
- La sécurisation des accès reste une priorité. Le portail de la salle des fêtes a été renforcé, et la petite porte menant à une cave a fait l'objet d'un aménagement pour prévenir tout accident.

Eau & Réseaux

Le Syndicat des eaux informe que plusieurs projets structurants sont en cours pour sécuriser durablement l'approvisionnement en eau potable :

- Finalisation d'un quatrième forage,
- Lancement des études pour une nouvelle usine de traitement à Caudrot,
- Renouvellement des réseaux les plus vétustes,
- Amélioration globale des infrastructures.

Une revalorisation de 0,20 €/m³ du prix de l'eau est proposée pour faire face à la hausse des coûts et à la baisse des subventions. Cet ajustement vise à éviter des réparations d'urgence bien plus coûteuses à terme.

Etat civil

Mr MERLET François
Mr CASSIN André
Mr GARBAIL Jackie



Mr LESTRADE
Guillaume et Mme
KHALILI
JAHROMI Sara



Association La Raquette des Coteaux – Retour sur la saison

La saison tennistique s'est clôturée en beauté avec notre tournoi annuel, qui a rassemblé près de 120 participants dans une ambiance conviviale et sportive.

Nos joueurs ont profité de nouvelles conditions de jeu, rendues possibles grâce à plusieurs améliorations :

- Un nouvel éclairage LED a été installé au Tennis de Pian-sur-Garonne,
- Un grand brise-vue a été posé sur le terrain de Saint-André, généreusement offert par notre partenaire Tennispro,
- Le terrain de Caudrot a été entièrement refait à neuf, pour le plus grand plaisir des pratiquants.

La nouvelle saison débutera début septembre avec quelques évolutions. L'école de tennis sera encadrée par Laurie les lundis et vendredis, ainsi que par des bénévoles le samedi matin.

Les cours adultes (dames, étudiants et loisirs mixtes) auront lieu également sur ces mêmes jours.

Les joueurs adultes messieurs bénéficieront de créneaux hebdomadaires en autonomie.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : laraquettedescoteaux@laposte.net

Environnement & Agriculture

- Un projet agrivoltaïque est à l'étude. Si la commune n'a pas de pouvoir décisionnaire sur les droits du sol, elle pourra cependant rendre un avis. La sous-préfecture a précisé qu'en cas d'avis défavorable du conseil municipal, le dossier ne serait pas instruit. Les élus soulèvent des inquiétudes sur l'équité d'accès à ces projets.
- La haie du nouveau cimetière sera arrachée puis replantée en septembre.

Divagation animale : rappel des règles

Nous rappelons à l'ensemble des propriétaires d'animaux, qu'ils soient domestiques ou non, qu'il leur revient de veiller à ce que leurs animaux ne circulent pas librement sur la voie publique ou sur des terrains privés sans autorisation.

La divagation animale peut entraîner des accidents, des dégradations ou des nuisances, et engage la responsabilité du propriétaire. En cas de récurrence ou de danger avéré, des mesures réglementaires peuvent être prises par la commune.

Merci à chacun de faire preuve de vigilance afin de préserver la tranquillité et la sécurité de tous.

L'année scolaire s'est terminée dans la bonne humeur grâce à la kermesse du 27 juin, organisée par l'association des parents d'élèves. Ce moment festif a permis aux enfants, aux familles et à l'équipe enseignante de se retrouver autour de jeux, de rires et de beaux souvenirs.

La soirée s'est poursuivie par un repas convivial autour de pizzas, qui a rencontré un franc succès. Un grand merci à tous les bénévoles, parents et partenaires qui ont contribué à la réussite de cet événement. L'association vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle année pleine de projets et d'échanges !



ST ANDRE DU BOIS
13 Septembre

19h30

SOIREE CONCERT

Avec

BLUES DRIVERS

ENTREE GRATUITE

Suivie d'une soirée

dansante

Repas sur réservation

au 07 70 06 22 61

Comité des Fêtes de St André du Bois